

CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION

* APPLICABLES À TOUTES
LES SALLES MUNICIPALES

COMMENT LOUER UNE SALLE ?

Un mois minimum avant le début de la manifestation, **adressez une demande de réservation écrite à :**

Monsieur le Maire
Hôtel de Ville
CS 20517
74203 Thonon-les-Bains Cedex

Préciser le type d'événement organisé, sa durée, le nombre de participants attendus et les coordonnées du responsable de la location (considéré comme organisateur de l'événement).

Documents à fournir :

- Une attestation de responsabilité civile.
- Un chèque de caution de 763 €. Règlement à effectuer à l'ordre du Trésor public au plus tard le jour de la manifestation.

À NOTER

Les associations thononaises ont droit à une salle gratuite sur l'ensemble des salles municipales de Thonon-les-Bains, pour une assemblée générale statutaire annuelle.

RÈGLEMENT

Norme de sécurité d'occupation : 1 personne par m² (moins les surfaces occupées).

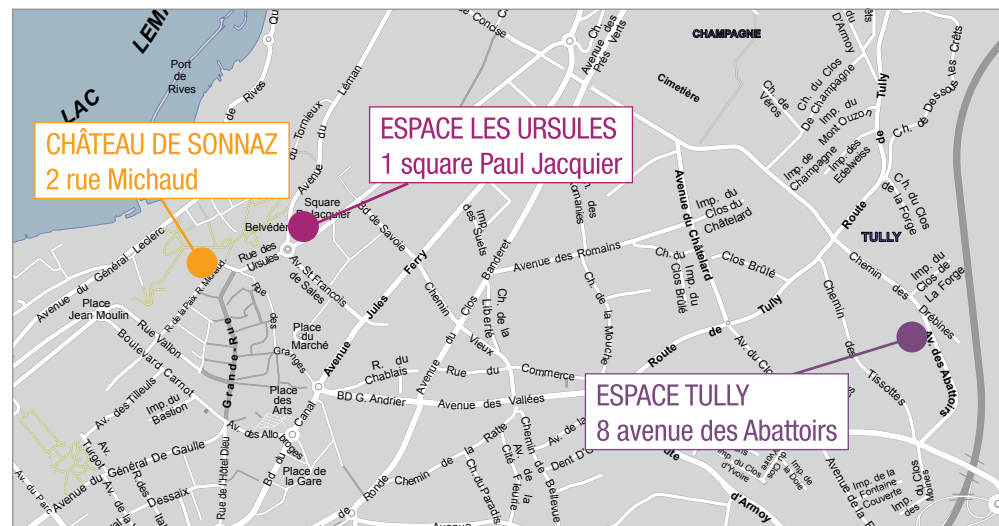
L'horaire impératif de fermeture est minuit. Pour tout dépassement, l'accord de la Mairie est indispensable.

Le locataire doit prévoir le nombre de tables, de chaises, de projecteurs, etc., nécessaires à l'organisation de l'événement.

Le locataire doit être en règle avec les autorisations et contrôles légaux.

Aucun matériel ne doit être fixé aux murs par quelque moyen que ce soit. Des supports spécifiques peuvent être fournis sur demande.

► La Ville de Thonon dispose de **plusieurs salles aux capacités d'accueil diverses** qu'elle peut mettre à la disposition des Thononais, des associations, des comités d'entreprise ou des sociétés commerciales.



CONTACTS

CHÂTEAU DE SONNAZ ET ESPACE LES URSULES

14h-19h ou sur rendez-vous

Dominique Bondaz
Sylvie Lagrange

06 15 62 59 98

espace-les-ursules@ville-thonon.fr

RÉSERVATIONS

06 15 62 59 98

espace-les-ursules@ville-thonon.fr

ESPACE TULLY

14h-19h ou sur rendez-vous

Yvon Calonne

06 17 34 33 25

espace-tully@ville-thonon.fr



LOCATION DES SALLES MUNICIPALES

Service communication de la Ville de Thonon : 04 50 70 69 69. Ne pas jeter sur la voie publique. Crédits photo : P. Pastor, P. Thiriet.

www.ville-thonon.fr

UN CADRE PRIVILÉGIÉ POUR VOS ÉVÉNEMENTS



Deuxième ville de Haute-Savoie, Thonon-les-Bains est une cité vivante qui bénéficie d'une situation géographique stratégique : à 30 km de Genève et à 45 minutes en bateau de Lausanne.

Nichée entre le Léman et les Alpes avec, pour frontière naturelle, les eaux vives de la Dranse, elle attire de nombreux touristes en hiver comme en été. Son centre-ville, en partie piétonnier, ses nombreux bâtiments historiques et son belvédère tourné vers le lac lui confèrent un charme authentique.



ESPACE LES URSULES



LE REZ-DE-CHAUSSÉE • 374 m²
Jusqu'à 300 personnes assises
Divisible en 3 espaces (cf. plan)

LA MEZZANINE • 90 m²
Jusqu'à 40 personnes assises

Convivial et fonctionnel, Les Ursules sont destinés à accueillir les temps forts de la vie municipale, des événements professionnels ou associatifs. L'espace se trouve en **centre-ville**, à deux pas du belvédère.

Il peut accueillir : des **expositions**, des **événements associatifs**, des **repas**, des **spectacles** (qui ne nécessitent pas de scène), des **réunions**, des **congrès** ou tout autre événement professionnel.



Les Ursules s'adaptent à tous types de manifestations grâce aux **cloisons rétractables du rez-de-chaussée et de la mezzanine**. Le lieu peut ainsi se présenter sous la forme d'un **vaste espace dégagé ou de plusieurs modules**. Le site dispose aussi d'un espace pour la préparation et la conservation des repas (hors cuisson).



ESPACE TULLY



LA GRANDE SALLE • 726 m²
Jusqu'à 1200 personnes debout
600 personnes assises

LA SALLE ROUGE ET NOIRE • 124 m²
Capacité maximum de 80 personnes

L'AMPHITHÉÂTRE • 106 m²
110 places dans les gradins

LA GALERIE • 162 m²

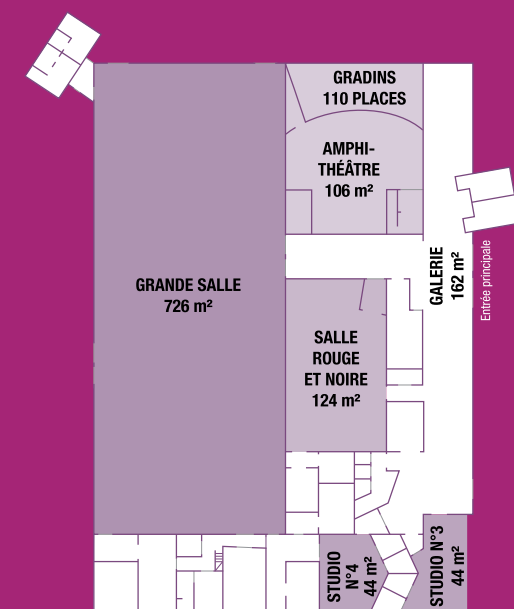
LES STUDIOS • 44 m² chacun
Capacité maximum de 19 personnes chacun

LES CHAPITEAUX • Jusqu'à 1 520 m²
Chapiteaux isolés ou accolés aux salles

Contemporain et spacieux, l'espace Tully offre de multiples possibilités aux professionnels. C'est le site idéal pour l'**organisation de salons ou de grandes manifestations**.

Il peut accueillir : des **salons**, des **expositions**, des **repas**, des **spectacles** nécessitant une scène, des **congrès**, des **conférences** ou tout autre événement professionnel.

Tully accueille les grands rendez-vous. Plus de 1 500 m² de chapiteaux extérieurs peuvent compléter l'espace bâti. Une cuisine (hors cuisson) peut également être aménagée dans la salle rouge et noire.



CHÂTEAU DE SONNAZ



SALLE JOSEPH DE SONNAZ
51 personnes

PETITE SALLE
15 personnes

Les deux salles municipales situées dans ce bâtiment historique accueillent **essentiellement les associations thonnaises**.

